



Chers Habitants,
Chers Habitants,

En raison des fêtes de fin d'Année, nous vous informons :

Administration communale

Fermeture du vendredi 23 décembre 22 au dimanche 8 janvier 23

Déchèterie

Ouverture le samedi 24 et le 31 décembre aux horaires habituels

Nous profitons de l'occasion pour vous adresser d'ores et déjà, nos meilleurs vœux et de belles fêtes.

La Municipalité



Fenêtres de l'Avent à Burtigny

Les fenêtres de l'Avent, c'est une manière de marquer cette période spéciale de l'année en créant un calendrier géant à l'échelle du village pour nous mener jusqu'à Noël.

La Municipalité vous invite à y participer. Chaque personne qui le désire choisit une date et réalise un décor dans l'une de ses fenêtres, son balcon, sa cour, son jardin, etc, visible de l'extérieur. Celui-ci s'illumine avec la date, à la tombée de la nuit, le jour choisi et les jours suivants jusqu'au 24 décembre, **pensez en cette période à mettre une minuterie à vos illuminations afin que celle-ci ne restent pas allumées toute la nuit.**

De plus, si le cœur vous en dit, vous pouvez également vous inscrire pour décorer une des fontaines, seul ou à plusieurs. Un sapin sera mis à disposition à chaque fontaine fin novembre/début décembre.

Merci d'avance à tous les habitants qui y prendront part.

S'il ne vous est pas possible de prendre part à la création du calendrier, nous vous invitons à vous balader dans le village à sa découverte.

Les dates et adresses seront affichées dès le 1er décembre à l'arrêt de bus et sur le panneau de la Fontaine du Logis, ainsi que sur notre site internet.

Pour plus d'informations, pour vous inscrire pour les fontaines ou pour réserver une date entre le 1er et le 24 décembre, contactez Mme Monya Jaccard au 079 374 80 76 ou par email jaccardburtigny@bluewin.ch



Agenda décembre-janvier

Afin de partager un moment de rencontre convivial, rendez-vous durant le mois de décembre et janvier aux dates suivantes, l'agenda à jour ainsi que les dates et adresses des fenêtres de l'Avent seront affichées dès le 1er décembre à l'arrêt de bus et sur le panneau de la Fontaine du Logis :

Décembre 2022

- Mardi 6 **dès 17h30** à la Fontaine La Matagasse **APERITIF CANADIEN**
- Samedi 10 **de 9h00 à 11h30** café, croissants, distribution des sapins et fondues à l'emporter organisé par l'Amicale des pompiers
17h00 culte famille à l'église de Burtigny avec allumage d'une **fenêtre de l'Avent dans le chœur suivi d'un vin chaud**
Après Begnins et Bassins, le **parcours des lumières de Noël** sera à Burtigny. Tous les renseignements et le plan du parcours sera à disposition dès ce jour sous le porche de l'église.
- Mercredi 14 **de 16h30 à 18h00** à la déchèterie venez rencontrer/faire connaissance avec Mmes Anne-Claude Rudig et Christelle Soulard, membres animations intergénérationnelles de Burtigny, **thé et vin chaud vous seront offerts.**
- Samedi 17 **à 16h30** à l'extérieur de la salle de musique de JEM, concert celtique présenté par les enfants et les jeunes. Professeur de piano Mme Marianne Oberson et arrangements M. Gregorio Zanon. Suivi d'un **APERITIF CANADIEN**. Il y aura d vin chaud/punch, amener votre tasse = moins de déchets.
- Vendredi 23 **à 17h00** rendez-vous au Battoir pour partir tous ensemble à la découverte des fenêtres puis **vers 18h00 APERITIF CANADIEN** à la place de jeux de Chize

Janvier 2023

- Dimanche 1er **10h00** culte à l'église de Burtigny

Gérer l'énergie : une responsabilité individuelle et quotidienne

Mesdames, Messieurs,

La situation politique actuelle en Europe entraîne une raréfaction des ressources, en particulier dans le secteur de l'énergie. La situation énergétique est tendue non seulement dans les pays voisins, mais aussi en Suisse.

Pour traverser l'hiver sans encombre, il est désormais crucial de mettre un terme au gaspillage d'énergie dès maintenant afin de permettre notamment aux barrages de stocker de l'énergie hydraulique qui pourrait être utilisée au moment où on en aurait besoin. La Confédération a émis des recommandations en la matière pour nous soutenir dans cette démarche. En tant que commune, nous avons pris les mesures suivantes :

- **éclairage public sera éteint de 23h à 6h d'ici fin novembre**
- **extinction de tous les appareils électroniques chaque soir**

Même un petit geste peut faire une grande différence ! Vous trouverez des recommandations simples et rapides à mettre en œuvre dans les flyers ci-joints.

Rendez-vous sur stop-gaspillage.ch pour obtenir de plus amples informations sur la marche à suivre et les potentiels d'économie d'énergie ainsi que sur la situation énergétique actuelle en Suisse.

Nous faisons actuellement face à de nouveaux défis. Nous vous remercions d'avance pour votre collaboration et sommes convaincus qu'ensemble, nous parviendrons à les relever afin d'éviter des coupures de plusieurs heures.

Cordialement,

La Municipalité



Une des affiches de la campagne d'économie d'énergie de la Confédération

Recensement obligatoire des chiens - 2022

En exécution de la Loi sur la Police des chiens LPolC du 31 octobre 2006, tous les possesseurs et détenteurs de chiens sont tenus de les déclarer à l'Office de la population. L'annonce doit intervenir dans les 15 jours dès leur acquisition ou dans les 90 jours dès la naissance. Toutes modifications telles que vente, donation ou décès de chiens est également à déclarer dans les 15 jours, pour radiation.

A son arrivée à Burtigny, tout propriétaire de chien doit l'annoncer spontanément à l'Office de la population. La fiche d'inscription doit être dûment remplie et transmise avec le passeport et/ou le carnet de vaccination.

Identification

Chaque chien doit porter un collier indiquant le nom et le domicile de son propriétaire.

Depuis le 1er octobre 2002, tous les chiens doivent être identifiés au moyen d'une puce électronique mise en place par un vétérinaire et être enregistrés par ce dans la banque de données désignée par le Conseil d'Etat, à savoir la société AMICUS.

Lutte contre la rage

Dès le 1er avril 1999, l'obligation de vacciner les chiens sur le territoire suisse est supprimée. Toutefois, il est vivement conseillé de les faire vacciner tous les 2 ans.

Cette vaccination reste cependant obligatoire pour les canidés se rendant à l'étranger, ainsi que pour les chiens de chasse.

Chenilles processionnaires

En application de l'arrêté du Conseil d'Etat du 11 juin 1976, la Municipalité rappelle que la destruction par ablation et incinération des nids de la chenille dite processionnaire du pin est obligatoire et doit s'effectuer par les propriétaires, gérants ou fermiers, au plus tard jusqu'au 30 janvier de chaque année.

Vous trouverez diverses informations concernant les chenilles processionnaires du pin et les possibilités de lutte à l'adresse suivante

<https://www.vd.ch/themes/environnement/forets/maladies-et-degats-aux-arbres-forestiers/chenilles-processionnaires/>

Samedi 10 décembre 2022
de **9h00 à 11h30** dans la cour de la grande salle



l'Amicale des Pompiers de Burtigny
vous accueille avec café et croissants et vous propose



de venir chercher votre sapin de Noël provenant de notre forêt
contribution minimum de CHF 10.- par sapin en faveur de



(opération lancée par la Chaîne du Bonheur qui soutient des projets en Suisse en faveur d'enfants confrontés à une situation de précarité et de fragilité)



A l'emporter
Set fondue pour deux personnes à CHF 28.-
comprenant une bouteille de vin blanc, 2 portions de fondue et un pain
Supplément de sachet de 2 portions de fondue à CHF 13.-
(Action soutenue par la fromagerie de la Praz, M. Nicolas Hauser
champion du monde 2015 du Mondial de la Fondue à Tartegnin et vice-
champion en 2017)

A réserver jusqu'au 7 décembre auprès de :

Michael Feignoux, par SMS ou WhatsApp au 079 614 75 59
Florian Hauser, par SMS ou WhatsApp au 079 413 45 82

En espérant vous voir nombreux, nous vous souhaitons une agréable journée !



Noël Celte

Musique et Lumière

**Un spectacle présenté par les
enfants et les jeunes**

**Gregorio Zanon, arrangements
Marianne Oberson, prof. de piano**

Samedi 17 décembre 2022 à 16h30

Burtigny, rte des Matagasses 32, sur le parking

**Gratuit, apéro canadien et vin
chaud/punch après le concert**

*** Amenez votre tasse* moins de
déchets* mieux pour la planète***

